



**A Mr le Bourgmestre  
Freddy Thielemans  
Hôtel de Ville  
Grand Place  
1000 BRUXELLES**

Bruxelles, février 2008

Concerne : Lettre mensuelle information : février 2008

Cher Monsieur Le Bourgmestre Thielemans,

Dans l'Ilot Sacré racoler est puni du retrait du permis d'exploitation de la terrasse, dans le quartier Alhambra racoler est récompensé par l'octroi d'un permis d'exploitation de terrasse.

Le café Tropicana - anciennement le Zottegem junior, annexe du café le Zottegem de la rue d'Aerschot - est connu depuis des années comme café de prostitution. Ce fut la raison pour laquelle le café ne reçu jamais d'autorisation de terrasse. Comme vous le savez, la police ne peut pas ou très difficilement intervenir quand une prostituée se trouve à une terrasse de café. Ainsi a lieu souvent un jeu de chat et souris dans lequel les agents de police doivent finalement renoncer et être perdants.

Le café Tropicana a déjà été maintes fois sollicité pour ne plus se profiler an tant que lieu accueillant la prostitution. La commissaire de quartier a tout fait pour essayer de remettre les choses en ordre. Elle s'est toujours opposée de façon conséquente pendant de nombreuses années à la délivrance d'une autorisation de terrasse. Jusqu'à l'année dernière quand à la surprise de tous une autorisation de terrasse a tout de même été accordée par l'Echevin compétent...

Malgré qu'un nombre de riverains aient dénoncé la situation, et qu'il existe des preuves tangibles du lien existant entre le milieu de la prostitution et le café Tropicana – des images de ceci ont été placées sur You Tube par des habitants, la police a dressé des PV, etc..., cette situation n'a pas eu de suites : Tropicana a durant tout l'été pu engranger des fréquentations supplémentaires grâce à la prostitution.

Les personnes fréquentant la KVS – le café Tropicana se trouve à côté du théâtre – ont été continuellement témoins de pratiques de racolage : une occupation qui au sein de l'Ilot Sacré fut interdite parce que cela « nuisait à la qualité et à la réputation du quartier » de façon trop évidente.

Pourquoi, Monsieur Thielemans, la politique au sujet du racolage n'est-elle pas appliquée de manière conséquente dans toutes les parties de la ville ? Vous avez maintenant vraiment toutes les cartes en main: vos instances peuvent facilement refuser une autorisation d'exploiter une terrasse. De plus dans notre pays les pratiques de racolage liées à la prostitution sont condamnées par la loi depuis déjà beaucoup d'années, vous n'avez vraiment rien à faire pour appliquer cela même pas changer la loi communale par exemple.

Pour cela nous aurions voulu vous demander pour les mois d'été à venir de refuser de délivrer l'autorisation de terrasse à tous les établissements qui racolent, aussi dans le quartier Alhambra. Tous égaux devant la loi, ceci nous semble la manière la plus correcte.

Nous espérons que vous ne nous laisserez pas à nouveau tout un été avec cette surcharge supplémentaire, monsieur le Bourgmestre. Nous avons suffisamment de nuisances déjà sans ce café Tropicana, mais voilà, cela vous le saviez déjà aussi....

Comité Alhambra